



## Atelier 7

### Inspection et liberté pédagogique

- *Animateur* : **Luca AGOSTINO** : IA-IPR spécialité mathématiques, Responsable académique de l'AFAE-Versailles, académie de Versailles
- *Personne ressource* : **Agnès VRINAT** : IA-IPR de lettres, doyenne des IA-IPR de lettres, académie de Montpellier

L'inspection est perçue comme un moment de contrôle de conformité, et les programmes, dans leurs contenus, leurs objectifs et leurs démarches, posent à chaque parution la question de leur articulation avec la liberté pédagogique des enseignants. Les réformes du système éducatif posent l'enjeu de la déclinaison de la liberté pédagogique dans des cadres de fonctionnement normés, comme lors de l'instauration de groupes en collège, et impulsent le besoin d'harmonisation des pratiques enseignantes, notamment évaluatives. Plus récemment, la liberté pédagogique interroge également les outils d'enseignement, avec la question de la labellisation des manuels. Dans cet atelier, il s'agira donc d'interroger la notion de liberté pédagogique en se demandant sur quoi elle porte, quelles peuvent en être les frontières et les freins à son déploiement (la recherche ? l'institution ? les parents ? les inspecteurs ? les professeurs ?), si ceux-ci sont réels et lesquels sont souhaitables dans un contexte de responsabilité partagée de réussite des élèves. Si la liberté pédagogique peut se définir comme l'adaptation nécessaire aux besoins des élèves et au contexte d'exercice d'un enseignement qui doit garantir les mêmes ambitions pour chacun, il reste que des points d'achoppement demeurent dès lors qu'on définit ces ambitions partagées et les moyens de les atteindre.